AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

à Blois du 25/08/2025 au 05/12/2025

Image not found or type unknown

Financé par

FC Formation continue

B ET C FORMATION

Blois

Tél : 09 86 24 32 24

Mail : baptiste.beyssac@bcformation.com

Mail contact: contact@bcformation.com

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

- Être âgé d'au moins 17 ans 1/2 - Satisfaire à un test de branche de niveau B1 - Obtenir l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS: o Carte d'identité/Titre de séjour en cours de validité o Justificatif de domicile de moins de 3 mois o Pièces complémentaires pour les ressortissants étrangers: >Justificatif de 5 ans de présence sur le territoire >Extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire, original et traduit de -3 mois >Justificatif de niveau B1 en langue française: test reconnu par le CECRL ou diplôme français - Satisfaire à un examen général clinique normal (pour le SSIAP)

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Cette formation a pour objectif de permettre la maitrise de toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de prévention et de sécurité et d'obtenir le certificat SST et le diplôme de titre Agent de Prévention et de Sécurité de niveau 3, permettant l'obtention de la carte professionnelle auprès de l'autorité compétente : Conseil National des Activités Privées de Sécurité; complété par la formation en vue de l'acquisition auprès de l'employeur de l'habilitation électrique BS BE manoeuvre. Le diplôme SSIAP 1 permet d'enrichir les compétences du stagiaire et de faciliter son intégration sur le marché de l'emploi, par la maitrise de la règlementation incendie en vigueur dans les établissements Recevant du Public et Immeuble de grande Hauteur. Certifié et délivré par le Bureau de Prévention du Service Départemental d'incendie et de Secours (Pompiers). En complément des formations certifiantes, cette formation prépare à une insertion durable dans l'emploi en développant plusieurs compétences : - Maîtriser les outils numériques lié à son activité professionnelle - Participer à la réduction de l'impact environnemental lié à son activité professionnelle - Gérer son stress et ses émotions - Apprivoiser les codes de l'entreprise et développer sa posture professionnelle - Maîtriser les gestes techniques de protection et d'intervention-

Programme :

Remise à niveau - Objectifs : S'intégrer dans un collectif de travail Se remettre à niveau pour répondre aux prérequis Développer ses compétences comportementales (Soft Skills) liées au métier S1 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral S2 : Maîtriser les concepts fondamentaux en arithmétique, en algèbre et résolution de problèmes S3 : Mobiliser les environnements numériques S4 : Adopter un comportement orienté vers les autres - 35 hSauveteur Secouriste du Travail (module obligatoire APS) - Domaine 1: intervenir face à une situation d'accident du travail - Situer le cadre juridique de son intervention - réaliser une protection adaptée - Examiner la victime avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Alerter ou faire alerter les secours - Secourir la victime Domaine 2: mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention - Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention - Informer des situations dangereuses repérées - 14 hEnvironnement juridique (module obligatoire du TFP APS) - Connaître: - Le livre VI du Code de Sécurité Intérieure (parties législatives et réglementaires) - La déontologie professionnelle des personnes physiques ou morales exerçant des activités de sécurité privée - Connaître les dispositions utiles du code pénal o Organisation judiciaire de la France o La non-assistance à personne en péril o L'omission d'empêcher un crime ou un délit o Justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal de légitime défense - Appliquer l'article 73 du code de procédure pénale - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés - 19 hPrincipes de la république (module obligatoire du TFP APS) - -les principes de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence et respect de la dignité de la personne humaine) - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) -l'Etat de droit et le respect de l'ordre public Fonctionnement des institutions : - Rencontre avec un élu, M. BEYSSAC Benjamin.

Durée en centre :

427

Durée en entreprise :

70

Informations pratiques

Organisme responsable :

B & C formation - BLOIS - Blois

Publics :

- Demandeur d'emploi - 10 places

Financement :

- Programme régional 2025-2028 : Parcours métiers

Contact :

BEYSSAC Baptiste 09 86 24 32 24

Numéro de session : 617691S / Référence GIP : 2585419F / Numéro de marché : 251PM0183A-1-68996
Mise à jour le 07/08/2025